



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission  
Commission de réglementation et d'appels  
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

---

AVIS

## PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 19 avril 2024 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 19 avril 2024.

- Le prix de l'essence ordinaire augmentera de 4,0 cents le litre.
- Le prix de l'essence super augmentera de 3,0 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage diminuera de 3,0 cents le litre.
- Le prix du diesel diminuera de 4,0 cents le litre.
- Le prix du propane augmentera de 0,4 cent le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing et Superior Propane; il ne changera pas pour Island Petroleum, Kenmac Energy Inc. et Noonan Petroleum.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 177,6 et 178,7 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 190,4 et 191,6 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 186,2 et 187,3 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 134,4 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 86,4 et 88,5 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site [irac.pe.ca](http://irac.pe.ca).

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 26 avril 2024.